



Faymonville, le 09 septembre 2022

Opération de Développement Rural – Limbourg
Compte rendu de la CLDR du 08 septembre 2022
Mise en place de la CLDR et appropriation du diagnostic partagé

Présents :

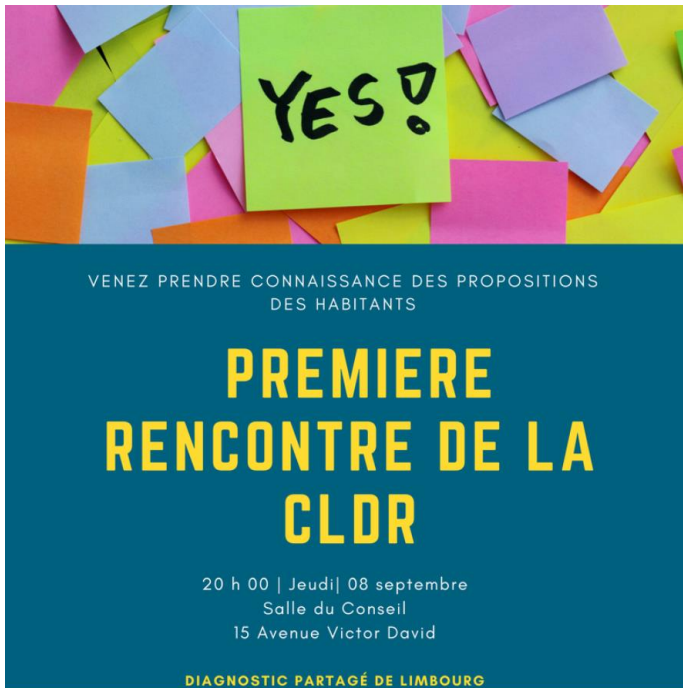
Citoyens			
AZIOUTOU Michel	P	LO PRESTI Ludovic	
BONHOMME Maria	P	MARIETTE Adèle	P
BOURGEOIS Marc	P	POLIS André	P
CHARPENTIER François	P	PYRE Stéphane	
DAUVISTER Audric	P	RADOSEVIC Grégory	E
DEL MESTRE Bruno	P	REIP Didier	P
DELFOSSÉ José	E	SCHYNS Marie-Josée	P
DELHAUSSE Carine		THIRION Paul	E
DENYS Oriane	P	WUIDART Gustave	P
HENDRICK Fabrice	P		
¼ communal			
BOLMAIN Stephen	P	GENTEN Sonia	P
DE NARD Marc	P	SCHILS Alain	P
DOBBELSTEIN Frédéric	P		

Pour la commune : Isabel Lecloux, conseillère en environnement et agent relais de l'Opération

Pour la FRW : Christel Weber & Mathilde Pauqué, agents de développement.

Petit lexique :

- ODR : Opération de Développement Rural
- CLDR : Commission Locale de Développement Rural
- PCDR : Programme Communal de Développement Rural



1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Mathilde Pauqué, agent de développement, remercie les membres présents pour leur participation et présente l'ordre du jour de la soirée.

2. DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

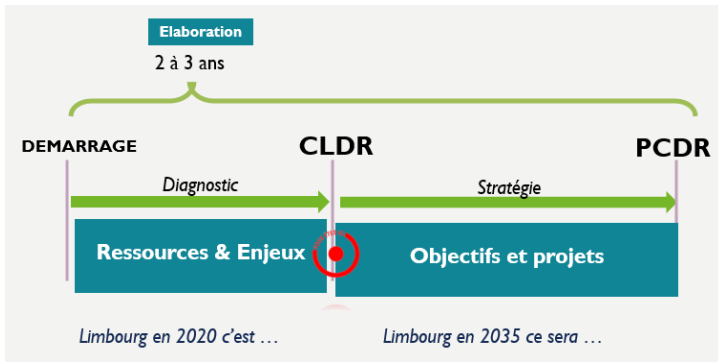
- Présentation de l'ODR et des missions de la CLDR
- Approbation du ROI
- Appropriation du diagnostic partagé : présentation de la méthodologie
- Travail déambulatoire entre les panneaux
- Echange en plénière sur les apports individuels
- Programmation des suites

Avant de démarrer la présentation, Christel Weber propose aux participants de se présenter durant un rapide tour de table.

3. PRÉSENTATION DE L'ODR ET DES MISSIONS DE LA CLDR

Les grands principes d'une Opération de Développement Rural :

- ✓ La Commune est le territoire d'action
- ✓ La Participation de la population est essentielle
- ✓ Une vision à long terme (10 à 15 ans)
- ✓ Tous les thèmes de la vie dans la commune sont abordés
- ✓ La valorisation des ressources locales
- ✓ Des moyens financiers mis à disposition pour le développement de projets



L'élaboration du programme (PCDR) nécessite deux à trois ans. A Limbourg, la partie diagnostic partagé (analyse socio-économique croisée avec les avis des habitants) est déjà bien avancée. Aujourd'hui, c'est la première réunion officielle de la CLDR, qui aura comme première mission de réfléchir aux objectifs à atteindre pour Limbourg dans les 10 années à venir et de trier les projets issus des consultations villageoises.

Rôle de la CLDR :

- Être le relais avec les habitants (information-concertation) entre la population et le pouvoir communal pour tout ce qui concerne l'Opération de Développement Rural
- Participer à l'élaboration du PCDR
- Veiller au suivi des projets
- Coordonner les groupes de travail qu'elle met en place
- Rôle d'avis vis-à-vis du Conseil communal

Composition :

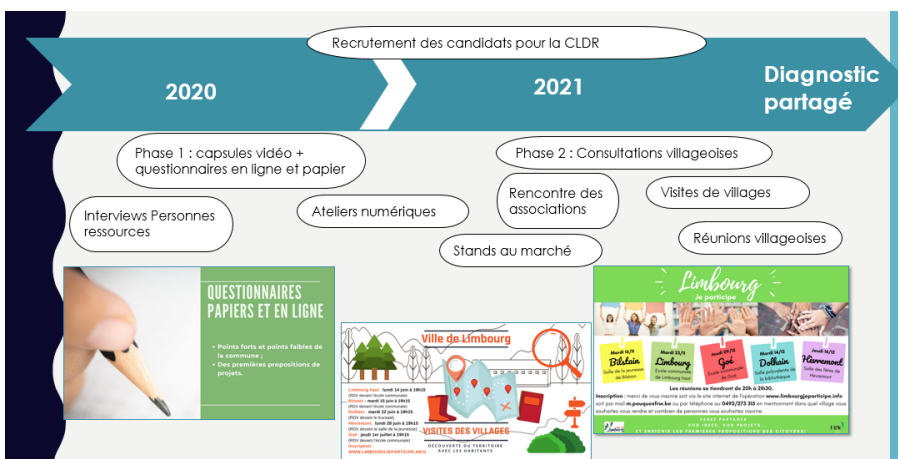
- Représentative de la population de la commune
- Elus et citoyens prennent part aux débats

Premières contributions de la CLDR :

Déterminer, avec l'aide des agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie et l'auteur de Programme un avant-projet de Programme (P.C.D.R.) comprenant :

- Des objectifs globaux de développement pour la commune.
- Des projets d'action par ordre de priorité (sur base des propositions récoltées lors des consultations villageoises).

Rétrospective des consultations citoyennes :



Sur base de l'ensemble de ces consultations, le diagnostic partagé a été rédigé par le Bureau d'études : il s'agit d'un document global reprenant le croisement entre les données objectives tirées de l'analyse de la Commune réalisée par le bureau et les ressentis de la population, la réalité de terrain.

4. APPROBATION DU ROI

Les membres reçoivent chacun un exemplaire du R.O.I., pour lequel une lecture commentée leur est proposée. Les passages importants ont en effet été surlignés et une explication y est apportée par les agents FRW.

Voici les éléments importants (voir passages surlignés dans le R.O.I. disponible sur la page privée de la CLDR) :

Titre 1 : Dénomination – Objet – Siège – Durée

Toutes ces informations ont été présentées lors de l'explication du rôle de la CLDR (voir point 3 et présentation disponible sur la page privée de la CLDR).

Titre 2 : Membres

Article 7 : *« La liste des membres en annexe n'est pas définitive (...), tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président (...). Toute personne peut poser sa candidature en adressant sa demande par lettre au Président (...).*

« Un registre des présences sera tenu par le secrétariat (...) - Le Président interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé (s) et les membres absent(s) excusé(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective ; Les membres absents ou excusés sans motif valable à plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives seront jugés démissionnaires d'office (...). »

↳ **C'est pour cette raison que nous vous demanderons de bien vouloir vous excuser auprès de nous lorsqu'il vous est impossible d'assister à l'une ou l'autre réunion (également pour des questions d'organisation).**

Article 10 : *Les membres de la Commission locale de développement rural ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord préalable de la Commission locale de développement rural.*

Titre 3 : Fonctionnement

Article 11 : *« La Commission locale de développement rural se réunit chaque fois que l'Opération de Développement Rural le requiert. La Commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an. L'ensemble des membres, effectifs et suppléants, sont convoqués de plein droit aux réunions de la Commission et y ont les mêmes prérogatives dont notamment le droit de vote. »*

↳ **Les membres effectifs et suppléants ont exactement le même statut et les mêmes droits. Dans ce cas-ci, il s'agit uniquement d'une dénomination administrative obligatoire. Les membres effectifs et suppléants ont été désignés via un tirage au sort. Votre statut au sein de la CLDR est donc le même, que vous soyez membre effectif ou membre suppléant.**

Article 13 : *« La convocation mentionne l'ordre du jour dont les différents points sont établis par le Président ou à la demande d'un ou plusieurs membres de la Commission. Seuls ces points seront l'objet de prises de décisions. Un point divers sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour (...). »*

↳ **Comme expliqué ci-dessus, seuls les points qui vous auront été communiqués dans l'ordre du jour de l'invitation feront l'objet de prises de décision.**

Article 15 : « Un rapporteur désigné parmi les membres de la Commission se charge de la rédaction du procès-verbal. »

↳ **La Fondation Rurale de Wallonie se chargera de la rédaction des comptes rendus de réunion, sauf cas exceptionnel où l'agent relais communal, Isabel Lecloux, s'en chargera.**

Article 16 : « *Le secrétaire assiste le Président, transmet au Président et à l'administration communale le projet de procès-verbal de la réunion. Celle-ci se chargera de le transmettre au Collège, aux membres de la Commission et aux experts extérieurs lors de l'envoi de la convocation de la réunion suivante.* »

Selon les souhaits exprimés par les membres, les envois se font sous format papier ou informatique (...). »

↳ **Les envois se feront par défaut via mail. Si vous souhaitez recevoir les documents et invitations en format papier, nous vous invitons à en avertir la FRW (Mathilde ou Christel).**

Article 18 : « *Pour pouvoir valider une décision, un quorum de participation de 50% des membres de la CLDR ne faisant pas partie du quart communal est requis. Si le quorum n'est pas atteint, les débats pourront avoir lieu mais la décision sera reportée à la séance de la CLDR suivante qui sera convoquée, dans les 15 jours, avec le même ordre du jour. Dans ces conditions, la décision pourra être validée quel que soit le nombre de personnes présentes.* »

↳ **Il n'y a pas de procuration possible.**

Article 19 : « *Les propositions de la Commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus.* »

Article 20 : « *Les séances de la CLDR ne sont pas publiques (...).* »

Article 21 : « *Un membre de la Commission ne peut participer à un vote concernant des objets auxquels il a un intérêt particulier à titre privé.* »

Titre 4 : Respect de la vie privée

Article 22 : « *Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune pour des articles, présentations, annonces ... découlant de l'Opération de développement rural. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au Président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant. En application du RGPD, les données personnelles des membres de la CLDR ne seront utilisées par la commune que dans le cadre de l'opération de développement rural. Tout membre dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de ses données personnelles. Pour cela, il adressera un écrit au Président de la CLDR.* »

↳ **Si vous ne souhaitez pas être pris en photo ou que les photos sur lesquelles vous apparaissez soient diffusées, nous vous invitons à en informer le Président via courrier. Vos informations ainsi que les photos où vous apparaissez ne seront utilisées que dans le cadre de l'Opération de Développement Rural.**

Le règlement d'ordre intérieur est approuvé à l'unanimité par la CLDR.

5. APPROPRIATION DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ

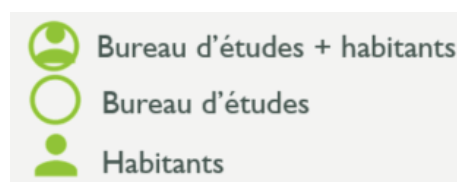
Documents de travail

Le **diagnostic partagé** est un document global qui croise d'une part, l'analyse objective de l'auteur, qui a été réalisée sur différentes thématiques rythmant la vie communale, et d'autre part l'ensemble du contenu récolté lors des consultations citoyennes faisant état de la réalité de terrain, du ressenti des habitants. Ce document permet d'avoir une vision globale de la situation communale et est présenté sous forme de tableau (remis à chaque participants) et de panneaux thématiques affichés aux murs.

Méthodologie

Le but de la réunion est de présenter ces documents à la CLDR afin qu'elle puisse se les approprier. 6 grands panneaux reprenant les 6 thématiques principales du diagnostic partagé sont exposés dans la salle. Sur chacun des panneaux sont repris les principaux atouts, faiblesses, opportunités et menaces. Les pages du diagnostic partagé auxquelles se réfèrent les panneaux sont indiqués en haut à droite de ceux-ci.

Pour chaque panneau, un code de lecture est proposé, afin que les participants puissent identifier par qui ont été formulées les différentes propositions :



Les participants sont invités à déambuler librement entre les panneaux durant 40' et à prendre connaissance de ceux-ci. S'ils remarquent que des propositions d'atouts/faiblesses importants ne se retrouvent ni dans le diagnostic, ni sur le tableau, ils sont invités à rédiger celles-ci sur un post-it et à l'apposer sur le panneau. Ils sont également invités à indiquer grâce à une gommette verte les éléments dont ils appuient l'importance, et via une gommette rouge les éléments avec lesquels ils ne sont pas d'accord.

Votre contribution

Attention avant de proposer d'autres « + » ou « - », pour Limbourg, référez vous aux pages du diagnostic indiquées sur le panneau, peut-être que l'info s'y trouve...

Phase 1
Certaines infos importantes ne se trouvent ni sur le panneau ni dans le diagnostic : j'écris une proposition sur un post-it.

Phase 2
● J'appuie l'importance de l'atout ou faiblesse cité, il s'agit pour moi d'une **priorité** sur laquelle il faut travailler.
● Je suis en **désaccord** avec l'atout ou la faiblesse cité (une explication vous sera demandée lors d'un échange en groupe)

Une lecture des post-its et un échange autour des gommettes apposées sont ensuite proposés en plénière.

6. APPORTS INDIVIDUELS ET RÉSULTATS DES ÉCHANGES EN PLÉNIÈRE

Environnement

Ajouts au diagnostic (post-its):

Manque d'entretien du réseau hydrographique

Points appuyés (gommettes vertes):

- **Manque d'entretien des berges (2)**
- **Projet de remblaiement de la carrière (4):** 4 membres de la CLDR appuient cette faiblesse car le charroi généré sera très important et source de nuisances.
 - En effet le remblaiement n'est pas bénéfique pour la biodiversité. Cependant ici le DNF a remis son accord car il n'y a pas autant d'enjeu que pour la carrière de la Borchette.
 - On a l'impression que les habitants n'auront pas leur mot à dire dans ce projet. Pourtant ce sont eux qui vont devoir vivre au quotidien avec ces nuisances et dans l'insécurité.
 - Nous ne souhaitons pas que le charroi traverse notre village, mais nous ne voulons pas non plus qu'un autre village en pâtisse. Il faut trouver des solutions.
- **Assainissement individuel / Qualité de l'égouttage :** lors des travaux de réfection, on ne place qu'un seul tuyau de collecte des eaux. Les eaux d'écoulement sont donc mélangées aux eaux usées et envoyées vers la station d'épuration qui n'épure pas les eaux efficacement puisqu'elles sont diluées. C'est aberrant que lors de gros travaux on ne solutionne pas cela (cfr Place St Georges).
- **Plantation d'arbres**
- **Présence de grands arbres sur les remparts**
- **Cimetières verts**
- **Jardin partagé et rucher de Dolhain détruits par les inondations (2)**
- **Absence de verdure au centre de Dolhain (2)**
- **Bacs de fleurs peu entretenus**
- **Amélioration de la gestion du ruissellement en renforçant le maillage bocager (2)**

Désaccords (gommettes rouges):

- **Les sous-sols sont en effet diversifiés et surexploités.** Ce n'est donc pas tout à fait un point fort. La surexploitation induit des problèmes de ruissellement.
- **La présence de grands arbres** sur les remparts est en effet un élément positif. Cependant certains arbres en fin de vie ont été enlevés et l'élagage des arbres par le service travaux n'est pas qualitatif. Il faudrait que les ouvriers bénéficient d'une formation.
 - Il y a un verger sous le lotissement Andrimont mais celui-ci n'est pas entretenu.
- **Cimetières verts**
- **Installation de nids d'hirondelle**

- **Travaux d'égouttage avancés et programmés**

Commerces – emploi – entrepreneuriat – tourisme - agriculture

Ajouts au diagnostic :

/

Points appuyés :

- En effet les **commerces locaux sont peu visibles**. Il faudrait les aider à avoir plus de visibilité.
- **Méconnaissance des producteurs locaux (4)**
- **Liaisons piétonnes** : il reste encore à liasonner certains chemins afin de créer un réseau continu.
- **Pas de taxe communale sur les nuitées touristiques (2)**:
 - Trop de gîtes et de chambres d'hôtes à Limbourg haut. Ce sont souvent des hôtels déguisés. Cela entame la qualité de vie et la convivialité dans le village. De plus il n'y a pas beaucoup de retombées économiques pour la commune
 - Les touristes consomment quand même dans les boulangeries, commerces et restaurants de la commune.
 - Il faut trouver un équilibre afin qu'il soit encore possible de vivre à Limbourg haut dans les années à venir.
- **Pas de commerce de proximité dans les villages (1) / **Projet d'épicerie à Goé (2)****:
 - Il y a déjà eu une initiative du genre, malheureusement celle-ci n'a pas duré.
 - le projet serait à mettre en lien avec celui de points de vente de produits locaux.
- La thématique des **toilettes publiques** à Dolhain et Limbourg ne doit pas être négligée (4).
- **Identité touristique reconnue**
- **Ration d'emploi intérieur assez faible / Environ 300 demandeurs d'emploi**
- **Sentiers et chemins fermés ou privatisés**
- **Gestion du tourisme à améliorer**
- **Pas de maraichage à Bilstain**
- **Pas de marché de produits locaux (2)**

Désaccords :

- **Le faible taux de chômage (2)**
- **Création de gîtes (2)** : à mettre en lien avec la réflexion de la taxe sur les nuitées touristiques.
- **Attractions locales favorisant le tourisme vert** : à mettre en lien avec le domaine d'enduro dans les faiblesses de la thématique environnement.
- **Cellules commerciales vides**

- Absence d'aide pour les jeunes entrepreneurs et indépendants
- Pas de camping ni d'hôtel
- Horeca et hébergements touristiques insuffisants
- **Création d'un secrétariat social**

Urbanisme – patrimoine – logement :

Ajouts au diagnostic :

/

Points appuyés :

- **Zone bâtie en ruban notamment le long de la N61**
- **Eglise de Limbourg fermée (vétusté) (3) :** depuis des années.
 - Désir des habitants de voir ce patrimoine restauré.
 - Dossier de demandes de subsides (AWAP + fonds européen) va être rentré par la commune. L'espoir d'obtenir des fonds pour la rénovation est donc là.
- **Création de logements (à loyers modérés) pour les jeunes ménages (2):**
 - Différents types d'initiatives existent : logements tremplin, logements kangourou, logement intergénérationnel...
 - C'est intéressant d'imaginer ce type de projet. Cela pourrait répondre à des besoins concrets (personnes âgées habitant seules dans des grandes maisons...).
 - Attention, il est important d'envisager des logements de qualité.
- **Transformation des chancres industriels en espaces communautaires et en logements (2)**
- **Mise en valeur du patrimoine bâti**

Désaccords :

/

Services et gouvernance :

Peu d'échange sur cette thématique.

Ajouts au diagnostic :

/

Points appuyés :

- **Localisation stratégique au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin**
- **Commune impliquée dans plusieurs structures transcommunales.**
- **Situation aux 3 frontières**
- **Pas d'EPN (espace public numérique) sur le territoire communal.**
- **Création d'un Repair Café (2) :** démarre fin septembre 2022, mis en place par le PCS.
- **Promotion des projets de production d'énergie verte**
- **Création d'un parcours vita**

Désaccords :

- **Profiter du remblai des carrières pour la mise en œuvre de projets géothermiques (2)**

Mobilité :

Ajouts au diagnostic :

- Présence de la gare, c'est positif MAIS actuellement il n'y a plus de machine pour acheter les tickets ni de panneaux d'information (seulement des messages vocaux). Important de relayer vers la SNCB.
- Vitesse : contrôles insuffisants (ex : Bilstain).
 - Plusieurs citoyens expriment leur vécu par rapport à ce danger. Aux heures de pointe, il est dangereux de se déplacer à vélo ou de traverser les rues principales. Il y a également très peu de contrôle de vitesse.
 - Un groupe pourrait travailler sur l'aspect sécurité routière. Dans ce type de réunion, la police est invitée. Un travail sur la carte de la commune est réalisé pour identifier les points noirs vécus au quotidien par les habitants.
- Combiner les parcours vélo et les balades touristiques balisées existantes. Ces itinéraires sont combinables.
- Pas de parking vélo sécurisé dans les points stratégiques et accessibles au public

Points appuyés :

- **Situation au carrefour de la Flandre, des Pays-Bas et de l'Allemagne.**
- **Présence de la gare (2)**
- **Projet de liaison supra-communale dans la vallée et vers le zoning des Plénesses.**
- **Réseau de 100km de promenade en cours de cartographie (2)**
- **Accotements neufs entre Dolhain et Bilstain**
- **Bief qui achemine l'eau de la Vesdre.**
- **Transit des poids lourds (2)**
 - A différents endroits sur la commune (Bilstain, Thier de Villers...).
 - Malgré un panneau interdisant le passage et l'annonce d'une amende potentielle, les camions continuent à emprunter des voiries qui leur sont interdites. Il n'y a pas assez de contrôle.
 - Question : comment faire la part des choses entre un trafic de transit et un trafic « local » lié par exemple aux exploitations agricoles, à l'entreprise Corman ?
- **Nombre de voitures privées en constante augmentation.**
- **Parkings insuffisants, notamment à Limbourg, Goé et Hèvremont.**
- **Gare peu desservie et peu fréquentée**
- **Les lignes TEC existantes sur la commune**
 - bémol par rapport à la fréquence de ces lignes vers les villages (2) (excepté à Dolhain).
- **Absence d'un réseau cyclo-piéton en site propre, notamment vers les communes voisines et les nouveaux lotissements, entre quartiers... (4)**
- **Peu d'aménagement piéton (pour un usage quotidien) le long des routes communales (6)**
- **Pas d'aménagement pour les PMR**
- **Sécurisation des entrées de villages (2)**
- **Edition d'un guide des sentiers existants dans la commune (2)**
- **Mise en place d'un système de location de vélos ou de trottinettes**
- **Création d'un réseau de mobilité douce (4)**

Désaccords :

- **Nombreuses promenades balisées de loisir qui relient les villages.**
 - A certains endroits, il y a des sentiers ou des chemins qui sont coupés ou plus accessibles. Parfois ce sont des propriétaires privés qui empêchent le passage alors que le sentier existe.

- **Eclairage public ancien**
 - Ce n'est plus d'actualité car un nouvel éclairage est actuellement en cours de placement sur la commune.

Convivialité :

Ajouts au diagnostic :

- Unité scout : besoin de locaux corrects (rénovation nécessaire).

Points appuyés :

- **Manifestations traditionnelles** (fêtes de villages, kermesses, brocantes...)
- **Certaines manifestations à portée supra-communale** : carnaval, Dolympiades, marché aux fleurs...
- **Place de Limbourg Haut** : véritable lieu de vie et de rencontre des riverains
- **Manque de soutien aux scouts et aux jeunesses** (voir ajout au diagnostic)
- **Pas assez d'activités en lien avec la nature**
- **Difficultés liées à la communication dans la commune** : information parfois peu pertinente, insuffisante ou mal ciblée
- **Places de villages et lieux de rencontre extérieurs inexistant à Goé, Bilstain et Hèvremont (4)**
- **Pas de skate park ni de plaine pour les ados**, notamment à Bilstain

Désaccords :

- **Diminution des « jeunes » qui s'investissent dans les associations**
 - il y a encore beaucoup de jeunes investis mais ils ne sont pas toujours soutenus par les plus âgés
- **Disparition de l'esprit de village et existence de « clans » au sein des villages**
 - il existe toujours une solidarité entre les habitants, cela n'a pas changé depuis 50 ans.
 - les clans, c'est normal que ça existe. Cependant les nouveaux venus sont bien intégrés à la vie villageoise via les jeunesses par exemple.
- **Pas assez d'activités l'été pour les jeunes**
 - Il y a beaucoup d'activités à destination des jeunes : MJ, étés solidaires ...

7. PROGRAMMATION DES SUITES

Lors des prochaines rencontres, la CLDR aura pour mission de rédiger une stratégie : c'est-à-dire des objectifs à atteindre dans les 10 années à venir pour la ville de Limbourg.

Ce n'est qu'une fois la stratégie rédigée que la CLDR se plongera dans le tri et la proposition de projets.

Afin d'accélérer la rédaction et de se focaliser sur les projets, il est proposé à la CLDR que le bureau d'étude en charge de la rédaction travaille sur une pièce à casser pour la stratégie. Pour ce faire, celui-ci s'appuiera sur les échanges du jour et les avis des habitants. Une présentation sera faite en CLDR et les participants auront la possibilité d'y apporter toutes les modifications nécessaires.

8. RETOUR DES PARTICIPANTS

À la fin de la rencontre, les participants sont invités à compléter une enquête de satisfaction. Voici les différentes demandes formulées par ceux-ci :

- Rappel des réunions et échéances 1 semaine avant la date
- Sujets étendus => plus focaliser sur certaines thématiques lors des prochaines rencontres ?



Pour la Fondation Rurale de Wallonie

Christel Weber & Mathilde Pauqué

